

Le DG de la Ville de Montréal démolit les horaires flexibles

Il est temps de partir, monsieur Marcoux !

Comme vous le savez, le directeur général de la Ville de Montréal Alain Marcoux fait présentement pression sur les responsables des services centraux et des arrondissements afin de travestir l'esprit et l'interprétation des clauses relatives aux horaires flexibles contenues dans notre nouvelle convention collective de travail signée le 23 juin dernier. **Il impose sa propre vision rétrograde.** Son attitude va à l'encontre de la convention collective, du bon sens et des saines relations de travail.

Marcoux fait reculer de plusieurs décennies la cause des femmes !

Ainsi, c'est avec dégoût et colère que nous constatons que le directeur général Marcoux souhaite **rayé les mots « conciliation travail-famille »** du vocabulaire des gestionnaires de la Ville. Cette notion est pourtant reconnue par tous, à la grandeur du pays.

La supposément avant-gardiste Ville de Montréal, avec Marcoux à sa tête et endossé par le maire Coderre, a décidé de faire subir un recul de 40 ans à cette cause. Une cause depuis longtemps reconnue et défendue, il faut s'en souvenir, par les femmes. Fort heureusement, plusieurs gestionnaires ne partagent pas sa vision de carnage. Ils font preuve de plus d'humanité et de bon sens que Marcoux.

Dans ce contexte, ils anticipent de façon inévitable une dégénérescence du climat de travail et des coûts de système accrus. Bref, pour l'ensemble des gens concernés, c'est l'incompréhension totale. Rien à gagner en relations de travail. Rien non plus sur le plan économique. **De la grande gestion. Du grand Marcoux. Il fait à Montréal ce qu'il a toujours fait ailleurs : générer des crises en matière de relations de travail. Sa spécialité.**

Les horaires flexibles sont à l'avantage de tous !

De tout temps, les horaires flexibles ont été bénéfiques. Autant pour les salariés que pour l'employeur.

Nos membres y trouvaient une certaine flexibilité,

une zone-tampon nécessaire à leur réalité quotidienne, **une solution équitable et légitime au très actuel problème de la conciliation travail-famille.**

L'employeur, pour sa part, profitait d'une disponibilité volontaire accrue de ses Cols blancs, ce qui lui permettait de répondre aux aléas prévisibles ou non de la charge de travail par l'intermédiaire d'une solution économique réduisant les heures supplémentaires autrement nécessaires.

Si l'employeur maintient cette position injustifiable, **les membres que nous représentons devront réévaluer leur volontariat** de pallier aux besoins de l'employeur en vertu de l'horaire flexible. Conséquemment, le travail supplémentaire risque de devenir la norme dans plusieurs secteurs de travail. À qui profite cet entêtement ? Pas à la Ville ni aux citoyens ni aux syndiqués. Position perdante pour tous !

Votre Syndicat a entrepris des recours juridiques afin de rectifier cette vision rétrograde et illégale du directeur général. **Le lien de confiance vis-à-vis d'Alain Marcoux est définitivement rompu.**

Vous devez aussi savoir que nous avons tenté depuis plusieurs semaines de rencontrer le maire Coderre afin de s'entendre sur cet épineux dossier qui touche des milliers de Cols blancs. Le maire est resté sourd à nos demandes. Il a refusé de nous rencontrer. Nous devons donc en conclure qu'il endosse la vision rétrograde de Marcoux.

Messages aux concernés

M. Marcoux, il est temps de partir. Votre capacité à démolir le climat de travail ne sera pas regrettée. Vous en avez assez fait. Rendez service à la société, et partez !

Monsieur le maire, d'ici au départ de M. Marcoux, pouvez-vous contrôler votre directeur général ?

Joyeux 375^e anniversaire, monsieur le maire ! Vous pourrez compter sur nous pour vanter les mérites de votre administration auprès de la population !